



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 7 mars 2011

RENAULT PROPOSE UN DIVIDENDE DE 0,30 EURO PAR ACTION AU TITRE DE L'EXERCICE 2010

Renault a publié ce matin au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires l'avis de réunion de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le 29 avril 2011. Il est notamment proposé le paiement d'un dividende de 0,30 euro par action au titre des résultats financiers 2010.

Le dividende proposé est conforme à la nouvelle politique de dividende présentée lors du plan stratégique « Renault 2016 – *Drive the Change* ». Si cette résolution est approuvée par les actionnaires lors de l'assemblée générale du 29 avril, le dividende de 0,30 euro par action¹ au titre de l'exercice 2010 sera payé le 16 mai 2011.

Contact presse:

Caroline De-Gezelle +33 (0)1 76 84 22 73

Websites: www.media.renault.com – www.renault.com

¹ Correspondant aux 88 millions d'euros de dividendes reçus en 2010 des sociétés associés.